



**Agence Locale de l'Energie et du Climat**  
*de la Nièvre*



Association loi 1901 issue d'un partenariat entre acteurs publics, l'Agence locale de l'énergie et du Climat de la Nièvre a pour vocation de vous informer et vous conseiller sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Clamecy 26 septembre 2019 Michel BERTRAND

L'ADEME Bourgogne a mis en place un chargé bois-énergie afin de développer une filière bois-énergie auprès notamment des collectivités.

1998 au PNR du Morvan

2011 à l'ALE de la Nièvre

La commune du Millay possède un réseau de chaleur biomasse depuis plus de 20 ans.

En effet, la Nièvre possède une importante ressource forestière et bocagère qui a chauffé la capitale avant l'arrivée du charbon.



# Des partenaires dans la Nièvre



L'approche de ce partenariat est la boucle locale

Une ressource locale, exploitée localement qui permet de fixer des emplois à 20 ans non délocalisable, qui contribue à l'effort national de réduire la dépendance énergétique et les sources d'instabilité

La mission Bois-énergie réalise des aides à la décision qui permettent d'apprécier la faisabilité technico-économique.

Le cout des énergies fossiles est un frein

Cependant, la Région Bourgogne Franche Comté, l'ADEME et l'Europe aide aux études et à l'investissement qui absorbe le surcoût.

Le réseau de chaleur permet de valoriser une énergie d'origine locale et renouvelable

*Mutualisation*

VS

*Individualisation*

*Adéquation entre la demande d'énergie, l'activité,*

*et la disponibilité d'un mix énergétique décarboné*

*Une chaleur renouvelable et locale*

*L'énergie fatale*

*Le solaire thermique*

*Le bois-énergie*

*Utilisation soutenable face à l'enjeu climatique*

## Contact

Michel BERTRAND

Tél : 03 86 38 22 21

Fax : 03 86 38 22 22

 [mbertrand@ale-nievre.org](mailto:mbertrand@ale-nievre.org)

<http://www.ale-nievre.org/>



**ADEME**



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie

DIRECTION RÉGIONALE  
*Bourgogne  
Franche-Comté*



**REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)